

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatre juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 24 juin 2022.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, M. Christophe FROPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Alixia BEAUTÉ, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

Mme Léopoldine ROUDET avec pouvoir à M. Philippe TISSOT
Mme Anne POCHOUNY avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Hélène MAITRE-HENRIET avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
M. Bernard LACHAMBRE avec pouvoir à M. Alain PONCET
Mme Catherine CONAT avec pouvoir à M. Gilles BORNOT

Etait absente :

Mme Sophie GUILLAUME

Secrétaire de séance :

Mme Alixia BEAUTÉ

OBJET

FOYER DOMON – DESIGNATION D'UNE DIRECTION UNIQUE

Cette délibération a été affichée le : 11 juillet 2022

FOYER DOMON – DESIGNATION D'UNE DIRECTION UNIQUE

Les membres du Conseil Municipal se sont prononcés à l'unanimité pour procéder au vote de cette question à main levée.

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

En application de l'article R123-21 du Code de la construction et de l'habitation, il convient de désigner, pour les Etablissements Recevant du Public (ERP) constitués de plusieurs types d'exploitation, une direction unique responsable de la sécurité incendie.

Dans la perspective de l'ouverture prochaine du nouveau Foyer DOMON qui accueillera le restaurant scolaire de la Ville et des activités seniors du CCAS, il a lieu de désigner une direction unique pour cet établissement.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal désigne Madame Annie VITALI comme directrice unique de l'E.R.P Foyer DOMON.

Décision du Conseil Municipal

Pour	:	34
Contre	:	0
Abstentions	:	0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 11 juillet 2022